

# PARCOURS 4 : "KINÉSIOLOGUE - CONSULTANT/INTERVENANT EN KINÉSIOLOGIE"

\* Voici le détail du parcours pour devenir "Kinésologue-Consultant/Intervenant en Kinésologie". La formation est de **85 jours** (548h de cours et 52h d'ateliers pratiques), **étalée sur 2 ans**, coûte **8305 euros** et est sur **Nantes**.

Intitulé des Modules	Intitulé des Cours	J	H.	Coût	Calendrier prévisionnel 2011-2012
<b>Un chemin vers Soi</b>					
<b>Anat-Physiologie Palpatoire (APP)</b>	- APP 1	2	14h	200 €	15-16 octobre 2011, 08-09 mars 2012
	- APP 2	2	14h	200 €	26-27 novembre 2011, 05-06 avril 2012
<b>Édu-Kinesthésique</b>	- Brain au quotidien	4	28h	400 €	28 au 31 janvier 2012
<b>Communication-Écoute (AMC)</b>	- AMC 1	3	21h	300 €	07 au 09 janvier 2012
	- AMC 2	3	21h	300 €	04 au 06 février 2012
<b>Un chemin vers l'Autre</b>					
<b>Touch for Health (TFH) - Santé par le Toucher</b>	- TFH 1	2	15h	200 €	05-06 novembre 2011, 17-18 mars 2012
	- TFH 2	2	15h	200 €	10-11 décembre 2011, 28-29 avril 2012
	- TFH 3	2	15h	200 €	14-15 janvier 2012, 02-03 juin 2012
	- TFH 4	2	15h	200 €	03-04 mars 2012, Sept. 2012
	- TFH 5 - Métaphores	2	15h	200 €	21-22 avril 2012, Octobre 2012
	- 2 AVS TFH (2 fois 4h)	1	8h	80 €	09/12/11, 13/01/12, 02/03/12, 30/03/12
<b>Éducation Kinesthésique (Édu-K)</b>	- Brain Gym 1-2	4	28h	400 €	26 au 29 oct. 2011, 18 au 21 fév. 2012
	- OO-DdM	4	28h	400 €	07 au 10 avril 2012
	- Pratique de Base Édu-K	2	14h	150 €	23-24 juin 2012
	- Les 7 Dim. de l'intelligence	4	32h	435 €	22 au 25 octobre 2011
	- 2 AVS Édu-K (2 fois 4h)	1	8h	80 €	06 avril 2012, 16 mai 2012
<b>Concepts 3 en 1 (3 en 1)</b>	- TOT 1	2	14h	200 €	19-20 novembre 2011
	- BOB 2	3	21h	300 €	17 au 19 décembre 2011
	- Baromètre de la Vie	1	7h	100 €	20 décembre 2011
	- UTC 3	4	28h	400 €	21 au 24 janvier 2012
	- Baromètre et le Corps	1	7h	100 €	25 janvier 2012
	- AOB 4	4	28h	400 €	23 au 26 février 2012
	- LTW 5	4	28h	400 €	17 au 20 avril 2012
	- SN 6	4	28h	400 €	26 au 29 mai 2012
	- RIJ 7	4	28h	400 €	24 au 27 sept. 2011, 05 au 08 juillet 2012
	- 2 AVS 3 en 1 (2 fois 4h)	1	8h	80 €	16/12/11, 22/02/12, 18/04/12, 25/05/12
<b>Stress Release (SR)</b>	- Stress Release 1	2	14h	200 €	27-28 août 2011, 09-10 février 2012
	- Stress Release 2	2	14h	200 €	29-30 août 2011, 11-12 février 2012
	- Stress Release 3	2	14h	200 €	31 août-01 sept. 2011, 13-14 février 2012
<b>Communication-Écoute (AMC)</b>	- AMC 3	3	21h	300 €	10 au 12 mars 2012
	- AMC 4	3	21h	300 €	12 au 14 mai 2012
	- 2 AVS AMC (2 fois 4h)	1	8h	80 €	06/01/12, 03/02/12, 09/03/12, 11/05/12
<b>Un chemin vers la Professionnalisation</b>					
<b>Practicum</b>	- Practicum AMC	1	7h	50 €	13 mars 2012
	- Practicum 3 en 1	1	7h	50 €	16 nov. 2011, 21 mars 2012 + 04/07/12
	- Practicum Édu-K	1	7h	50 €	15 novembre 2011, 20 mars 2012
	- Practicum TFH	1	7h	50 €	14 novembre 2011, 19 mars 2012
<b>Validation</b>	- 1 journée d'examen	1	3h	100 €	16 décembre 2012, 18 juin 2012

**Travail personnel** : Durant votre formation, il est demandé d' :

- **Avoir donné 50 séances minimum avec leurs études de cas** (8 séances d'Édu-K, 8 séances 3 en 1, 8 séances TFH, 8 séances SR, 8 séances d'AMC, 10 séances sur une séance globale incluant toutes les techniques).
- **Avoir reçu un minimum de 10 séances individuelles en Kinésologie** (fournir une attestation de séance)
- **Écrire un mémoire** : entre 15 et 20 pages (sans les annexes). La rédaction du mémoire montre que l'étudiant a bien intégré les connaissances fondamentales de sa pratique. Il témoigne d'une réflexion personnelle sur la pratique ; réflexion issue d'une expérience approfondie.

**Rythme de la formation** : Vous construisez votre formation à votre rythme sur un minimum de 2 années. Voici une proposition de répartition de la formation :

- 1<sup>ère</sup> année : les modules : "Édu-K", "2 AVS Édu-K", "TFH", "2 AVS TFH", "APP", "SR"

- 2<sup>ème</sup> année : les modules : "3en1", "AMC", "AVS AMC", "Practicums Supervisés", 1 cours au choix, Validation.

NB : Les étudiants qui ont débuté leur formation les années passées (ex : 2008, 2009 ou 2010) prennent en compte les modules demandés à cette période.

Après ou pendant votre parcours de formation en kinésiologie, si vous souhaitez vous perfectionner dans un domaine, vous pouvez participer à d'autres formations :

<b>Formation continue</b>	- Réflexes - IMP - Module 1	4	28h	400 €	24 au 27 mars 2012
	- Les Cercles de Vision	4	28h	400 €	17 au 20 mai 2012
	- SR 4, SR 5 (8MV)	5	35h	500 €	12 au 14 avril 2012, 15-16 avril 2012
	- Exercices Biokinétiques (SR)	1	7h	100 €	11 avril 2012
	- EFT Module 1	4	28h	526 €	07 au 10 juin 2012
	- PAE - Parler pour que...	3	21h	300 €	30-31 oct + 01nov.11, 30 juin au 02 juil.12
	- Parole Au Bébé (PAB)	2	14h	200 €	03-04 avril 2012
	- Présence d'Acc. Intuitive	3	21h	250 €	11 au 13 juillet 2012

**Travail personnel** : Durant votre formation, il est demandé d' :

- **Avoir donné 50 séances minimum avec leurs études de cas** (8 séances d'Édu-K, 8 séances 3 en 1, 8 séances TFH, 8 séances SR, 8 séances d'AMC, 10 séances sur une séance globale incluant toutes les techniques).

- **Avoir reçu un minimum de 10 séances individuelles en Kinésiologie** (fournir une attestation de séance)

- **Écrire un mémoire** : entre 15 et 20 pages (sans les annexes). La rédaction du mémoire montre que l'étudiant a bien intégré les connaissances fondamentales de sa pratique. Le mémoire est composé d'une étude de cas dans laquelle sera noté le déroulement des étapes de la séance et fera référence à au moins 5 livres (à préciser dans la rédaction du mémoire). Il témoigne d'une réflexion personnelle sur la pratique ; réflexion issue d'une expérience approfondie.

**Suivi des étudiants** :

. Chaque étudiant reçoit, au début de chaque module, une feuille d'auto-évaluation (Édu-K, SR, 3en1, TFH, APP, AMC) qui lui permet de suivre l'évolution, tout au long de sa formation, de l'acquisition des connaissances et de compétences définissant la profession. Celles-ci sont réparties en : savoirs, savoir-faire, savoir-être et savoir-devenir ; et sont transmises à chaque étudiant qui débute sa formation.

**Définition du métier** :

. Ces critères d'observation définissent l'éthique et la philosophie dans laquelle nous formons les futurs "Kinésiologues". Un "Kinésiologue" est à la fois : "un praticien, un accompagnateur et un éducateur" et a conscience que la personne vient en séance avec ses problématiques et également ses solutions :

. Le "**praticien**" favorise l'activation des ressources de la personne. Il reconnaît le corps comme l'autorité la plus compétente pour comprendre l'origine des difficultés, trouver les meilleurs outils à utiliser et les priorités à respecter afin de redonner une autonomie et une intégrité chez la personne. Le corps lui-même sait, nous informe et nous guide, et est au moins aussi fiable que l'intuition ou les connaissances du praticien, puisqu'il est lui-même sa propre source d'informations et de connaissances, sans intermédiaire extérieur.

. L'"**accompagnateur**" suit la personne, le temps d'une ou plusieurs séances, qui choisit à son rythme de poursuivre son travail d'évolution et de réalisation personnelle. L'accompagnateur ne résout pas la difficulté, il met en contact la personne avec elle-même et lui rend le pouvoir de connaître et savoir ce qui est utile et nécessaire pour retrouver un état d'équilibre et ainsi trouver ses solutions propres.

. L'"**éducateur**" amène la personne à participer à sa séance de manière active et consciente. Il soutient et met en valeur ce qui est présent et lui permet d'apprendre à écouter comment elle fonctionne à travers ses ressentis physiques, mentaux et émotionnels, pour qu'elle redevienne actrice de son devenir en posant des choix et actions appropriées et personnelles.

. Le "**Kinésologue**" va acquérir, par les cours suivis, des capacités d'écoute et d'accompagnement que l'on regroupe sous plusieurs arts :

- L'art d'écouter et de communiquer : AMC - ESPERE, Concepts 3 en 1
- L'art de gérer ses émotions : Concepts 3 en 1, Stress Release
- L'art du toucher : TFH - Santé par le Toucher, Anatomie Physiologie Palpatoire
- L'art du ressenti : Anatomie Physiologie Palpatoire, Éducation Kinesthésique
- L'art du mouvement : Éducation Kinesthésique

### **Objectifs de la formation** :

. Acquérir des connaissances théoriques, des outils pratiques, des savoir-faire, et des savoir-être, qu'il pourra retransmettre afin de rendre la personne autonome vis-à-vis de son bien être mental, physique et émotionnel.

. Acquérir des compétences d'écoute de l'autre et de soi-même qui permettent d'accompagner l'autre dans une meilleure compréhension de lui-même et de ceux qui l'entourent.

. Acquérir une présence à soi et à l'autre pour amener la personne vers plus de conscience d'elle-même et de son potentiel et ainsi aller vers une plus grande réalisation personnelle.

## **EXAMEN de "Kinésologue - Consultant/Intervenant en Kinésiologie"**

### \* Déroulement de la journée d'examen :

1- Examen Écrit (2h30) : portant sur des connaissances fondamentales et réflexions personnelles en rapport avec le métier.

2- Séance : durée 80 minutes, composée d'une partie :

- Pratique (60 minutes) : séance faite avec l'accompagnant d'un autre étudiant. Lors de cette séance sont évaluées les qualités et capacités de l'élève à recevoir la personne, à l'écouter, à l'aider dans la définition d'un objectif, à tester et globalement à mener une séance.
- Oral (20 minutes) : candidat et jurés examinent et font un feed-back de la séance.

3- Soutenance du mémoire (20 minutes) : Un ou deux étudiants en fin de formation et devant prochainement passer l'examen peuvent assister à l'oral en tant qu'observateurs.

### \* Pièces à fournir au moins 3 semaines avant la date d'examen :

- Mémoire (*édité en 4 exemplaires*), écrit en recto, en caractère 12, interlignes 1,5 et polices lisibles.
- Photocopie du livret de formation.
- Compte rendu des 50 séances données (*édité en 4 exemplaires*) et des 10 séances reçues.

\* Pré-requis : les 2 années de formation pour devenir "Kinésologue - Consultant/Intervenant en Kinésiologie"

\* Jurys potentiels : Xavier MEIGNEN, Christophe MEIGNEN, Christelle LEROUX, Céline POULAIN.

### \* Délibération :

- En cas d'admission au métier de "Consultant - Intervenant en Kinésiologie", un certificat de l'ECAP est délivré.
- En cas de non admission à l'écrit, l'étudiant a un an pour se représenter à l'écrit sans perdre le bénéfice de son oral. Passé ce délai il doit repasser l'examen dans son entier.
- En cas de non admission totale, une période minimum de 6 mois est respectée avant de se représenter à un autre examen. Un travail personnel et un redoublement de stage(s) sont alors demandés.

### \* Pour pouvoir s'installer :

- Valider tous les points suivants : l'examen écrit (min. 14/20) - le mémoire - le rapport d'expérience - la séance
- S'inscrire à l'URSSAF (*posséder un numéro de SIRET*).

\* Re-certification : une fois que vous êtes installé, nous vous proposons de vous mettre à jour, en participant à 3 jours de formation tous les 3 ans, parmi les stages proposés à l'ECAP (PAI, TMAE-EFT, Écoute Tissulaire, Crânio-Sacré et S-F, etc.) ou dans un autre centre de formation.

\* Reconnaissance : Suite à la validation de votre examen et une fois installé professionnellement (*avoir un n° de SIRET*), vous aurez la possibilité de figurer dans l'annuaire des "**Consultant-Intervenant en Kinésiologie**" sur notre site internet. Vous aurez également la possibilité de figurer sur l'annuaire des "**Kinésologues Spécialisés**" de la FFKS ([www.ffks.fr](http://www.ffks.fr)) et/ou des "**Kinésologues**" du SNK ([www.snkinesio.free.fr](http://www.snkinesio.free.fr)) moyennant une cotisation annuelle.